

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **mardi 31 janvier 2023 à 13h30**

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), Tribunal Judiciaire, 173 avenue Paul Vaillant Couturier, salle n° 1 - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT DENIS (93) - 40 rue Gabriel Péri** cadastré section B1 numéro 86 lieudit «40 rue Gabriel Péri» pour 12a 72ca

Selon titre de propriété :

**LOT NUMERO QUARANTE QUATRE (44) : UNATELIER** au rez-de-chaussée et un grenier au premier étage, dans le bâtiment D, sauf le réduite compris au 43<sup>ème</sup> lot. A ce lot est rattachée la jouissance de la cour comprise entre les bâtiments D et E, le petit mur dans la cour ; ladite cour délimitée d'avec la cour commune à tous les bâtiments par une ligne droite partant du pilier dont il vient d'être parlé et aboutissant à l'angle nord-est du bâtiment E.

**ETANT PRECISE** que par suite d'aménagements intérieurs, le lot n° 44 est distribué de la façon suivante : au rez-de-chaussée local commercial d'environ 115 m<sup>2</sup> et au premier étage autre local commercial d'environ 85m<sup>2</sup>, grenier au-dessus. Avec les 120/1687<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 120/125<sup>èmes</sup> des parties communes particulières au bâtiment D, sauf le réduit compris au 43<sup>ème</sup> lot.

**LOT NUMERO QUARANTE CINQ (45) :** Dans le bâtiment E, un petit atelier tenant lieu actuellement de **RESERVE** dont la porte donne sur la cour et dont la jouissance est comprise au 44<sup>ème</sup> lot avec droit de passage sur la cour comprise au 44<sup>ème</sup> lot. Avec les 3/1687<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 3/7<sup>ème</sup> des parties communes particulières au bâtiment E.

**LOT NUMERO QUARANTE SIX (46) :** Dans le bâtiment E, **UNE PIÈCE**. Avec les 4/1687<sup>ème</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 4/7<sup>èmes</sup> des parties communes particulières au bâtiment E. Suivant PV descriptif dressé le 19 janvier 2022 par Me LETELLIER, Huissier de Justice, par suite d'une autorisation de la copropriété et de l'obtention d'un permis de construire, les bâtiments D et E ne forment plus, aujourd'hui, qu'une seule unité d'immeuble, divisé en **SEPT APPARTEMENTS**, ainsi désignés :

**APPARTEMENT D001**, de type F2, au rez-de-chaussée, première porte

à droite (porte D001), comprenant, suivant même PV : entrée ouvrant sur pièce principale, coin cuisine ; à droite de l'entrée, petit dégagement donnant accès au Bâtiment E, donnant sur chambre, salle de bains, WC.

**APPARTEMENT D002**, de type STUDIO, au rez-de-chaussée, porte face à l'entrée de l'immeuble (porte D002), comprenant, suivant même PV : pièce principale et coin cuisine aménagé, salle d'eau avec WC,

**APPARTEMENT** du rez-de-chaussée, au fond du couloir, porte gauche, de type STUDIO, comprenant, suivant même PV, pièce principale et coin cuisine, salle d'eau et WC.

**APPARTEMENT D101**, de type F4, au premier étage, comprenant, suivant même PV : pièce principale et coin cuisine, trois chambres, dégagement, WC, salle de bains.

**APPARTEMENT D102**, de type F2, au premier étage, première porte gauche, porte D102, comprenant : pièce principale et coin cuisine, chambre, dégagement, salle d'eau, WC. Suivant PV susvisé, les lieux sont loués suivant bail du 10 juillet 2021, moyennant un loyer principal mensuel de 780€ outre 50 € mensuels de charges.

**APPARTEMENT D201**, de type F4, au deuxième étage, première porte à droite (porte D201), comprenant : pièce principale avec coin cuisine, trois chambres, dégagement, WC, salle de bains.

**APPARTEMENT D202**, de type F2, au deuxième étage (porte D202), comprenant : pièce principale avec coin cuisine, mezzanine contiguë, salle d'eau, WC.

Selon les renseignements recueillis par Me LETELLIER, Huissier de Justice susnommé, les appartements, autres que celui numéroté D102, seraient également occupés, mais les conditions de leur occupation n'ont pas pu lui être précisées.

Cette vente a lieu à la requête du CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, Société Anonyme au capital de 611.858.064 €, dont le siège social est à PARIS (75009), 6 avenue de Provence, inscrite au RCS de PARIS sous le n° 542 016 381, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Sylvie LANGLAIS, Avocat au Barreau de la Saint Denis.

**MISE À PRIX : 250.000 € (DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY. **CONSIGNATION : 25.000 €** à l'ordre du Bâtonnier Séquestre.

Fait et rédigé le 2 décembre 2022 à MONTREUIL SOUS BOIS, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Sylvie LANGLAIS.

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : 1/ A Maître Sylvie LANGLAIS, membre de la SCP LANGLAIS CHOPIN, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis, 7 bis avenue de Vincennes (93100) MONTREUIL, TEL. 01.48.70.71.75, mail : [avocats@langlaischopin.fr](mailto:avocats@langlaischopin.fr), dépositaire d'une copie d'une du cahier des conditions de vente. 2/ A Maître Maryvonne EL-ASSAAD, Avocat au Barreau de Paris, 2 avenue de l'Abbé Roussel (75016) PARIS, TEL. 01. 44.70.74.00. 3/ Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de BOBIGNY, où le CCV est déposé sous le n° RG 22 / 01389.

4/ Sur les lieux pour visiter, le lundi 23 janvier 2023 de 9h à 9h45. 5/ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) ; [www.avoventes.fr](http://www.avoventes.fr)